Trafic de drogue à La Courneuve : les étonnantes recettes du fast-food

19/10/2015 à 20h56



(…) « Moi, si des dealeurs viennent manger, ce n'est pas mon problème », balaye Hamid, qui doit pourtant s'expliquer sur des revenus avoisinant les 20 000 € par mois. « Comment vous faites pour faire 30 000 € avec des sandwichs ? » questionne une juge. Hamid se lance alors dans un étonnant détail de la carte : « Cheese-frites-canette 3,50 €, menu steak 5,50, triple steak 6,70… 100 sandwiches, ça fait 600 €. Y avait la queue devant ! Vous savez, le « 129 » à Saint-Denis, ils font 5 000 à 6 000 € par jour ! » Sauf que la comptabilité du « Green » est inexistante, tout comme les tickets de caisse. Sur des mois à 20 000 €, à peine 3 000 € arrivaient en banque, rappelle la procureur. « Je n'ai rien à mon nom, pas une voiture, pas une maison. Si c'était du blanchiment j'aurais mis ça en banque ! » s'emporte-t-il. Et d'assurer que son argent provenait aussi des voitures haut de gamme qu'il sous-

louait (une BMW, deux Porsche Cayenne, une Ferrari et une Smart), jusqu'à 3 500 € le week-end, « pour des mariages le plus souvent ». Une société de leasing millionnaire acceptait de les sous-louer en liquide. Là non plus, pas de déclaration.

« Je ne suis pas jugé pour les faits qu'on me reproche, mais parce que je m'appelle Houmani », lâche Hamid qui rappelle qu'il a « le droit de gagner de l'argent ». « Vous êtes quand même titulaire du RSA, alors que vous avouez des revenus de 20 000 € par mois, quand il y a des gens qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Sur un plan moral c'est scandaleux ! » lâche la présidente, Corinne Goetzman. « J'ai demandé le RSA mais je ne l'ai jamais touché, c'était pour ma mère. C'est vrai que je n'aurais pas dû, j'ai minimisé les choses, mais ça ne mérite pas 17 mois de prison », répond-il.

(…) Le Parisien